

Correspondance AWS-Achat

VILLE DE DIJON

M. le Maire

Place de la Libération

CS 73310

21033 Dijon - Cedex

Mèl : correspondre@aws-france.com

Référence : TRAVXKIR21CP

Objet : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Expiration : 27/08/2021 à 12h00

Etat de la correspondance au 23/08/21 à 04h29

20/08/21 à 17h57 : **Modification du DCE :** TRAVXKIR21CP : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

13/08/21 à 14h30 : **Modification du DCE :** TRAVXKIR21CP : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,

Les pièces suivantes du DCE (CCTP, BPU, DE, Dossier de plans) ont été actualisées concernant la mise à disposition d'un pont provisoire.

Les autres documents sont inchangés.

Une étude de sol sera ajoutée semaine prochaine au DCE.

Pour votre information, une réponse publiée dernièrement fait référence à une réunion , il s'agit d'une réunion qui a eu lieu entre le maitre d'œuvre et la collectivité.

Cordialement

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

30/07/21 à 18h05 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Liste des questions

Question n°9

Bonjour,

Le CNPS prévoit dans son offre la location du pont provisoire, mais exclut les moyens de manutentions et de mise en place ainsi que les épreuves de l'ouvrage. Devons-nous les inclure dans notre offre ou la MOA les prend en charge?

Disposez-vous d'un rapport amiante/HAP/plomb? Si oui, pouvez-vous nous le faire parvenir?

Merci d'avance

Fichier joint : Reponse.zip

30/07/21 à 17h58 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Le niveau d'eau est relativement stable (régulé par le barrage aval du lac).

Pour plus de détails, se reporter aux informations des stations vigicrues à proximité
<https://www.vigicrues.gouv.fr>

Pour mémoire, aucun appui dans le cours d'eau n'est autorisé et une hauteur de passage libre est à maintenir durant le chantier (exploitation de la base nautique).

Liste des questions

Question n°8

Bonjour,

Avez-vous des informations concernant le débit hydraulique et les variations hydraulique du cour d'eau sous l'ouvrage ?

30/07/21 à 13h59 : **Modification du DCE : TRAVXKIR21CP** : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

30/07/21 à 13h50 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Voici les réponses aux questions, un DCE modifié est mis en ligne en conséquence.

Cordialement.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°7

bonjour,

1. Pouvez-vous nous détailler la prestation du prix 3.18 « garde-corps architecturés » - s'agit-il bien de garde-corps piétons et non de dispositifs de retenue pour véhicules ? pouvez-vous qualifier le GC par un détail architectural afin de bien appréhender son coût potentiel et impact sur l'ouvrage ?
2. Pouvez-vous nous détailler la composition du complexe d'étanchéité souhaité sur ouvrage, prix 3.19
3. Des jours d'intempéries prévisibles sont-ils à intégrer dans notre planning – nous n'avons pas trouvé d'indication au CCAP
4. Pouvez-vous nous fournir les plans de l'ouvrage existant, notamment pour les niveaux d'ancrage et sondages géotechniques de l'OA existant ?
5. La PSE est demandée au forfait au détail estimatif – nous souhaiterions qu'elle soit rémunérée comme la solution de base selon les quantités exécutées – est-il possible de modifier le détail estimatif en ce sens ? dans le cas contraire, le forfait PSE décomposé par nos sous-détails sera-t-il rémunéré aux quantités sur la base du sous détail de prix ? Ou est-ce que l'entreprise doit s'engager à l'offre sur un forfait intégrant le prédimensionnement du PRAD?
6. Pouvez-vous nous fournir plus de détail sur les supportages des réseaux : comment est gérée la jonction des réseaux au TN au niveau des culées ? quels sont les efforts à prendre en compte ? les réseaux seront-ils mis en place par poussage ?
7. Pouvez-vous nous confirmer que les prix sont révisibles et non actualisables ? (le CCAP article 5.1 donne plutôt une formule de révision) ?
8. Il est indiqué au CCAP une durée globale de contrat de 12 mois – la réception de l'ouvrage aura-t-elle bien lieu au terme des 25 semaines d'exécution? quelles sont les prestations qui nous incombent dans le délai du contrat restant ?
9. Le délai d'exécution de 25 semaines est-il bien prévu en semaines écoulées ?

Fichier joint : Reponses_aux_questions.pdf

12/07/21 à 16h25 : **Avis rectificatif**

TRAVXKIR21CP : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Avis rectificatif : Attention !

La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE, avis...) le cas échéant.

[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

08/07/21 à 17h05 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

L'étude de sols vous sera transmis prochainement.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°6

Bonjour,

Pouvez vous nous transmettre l'étude de sol concernant les appuis du pont provisoire.

08/07/21 à 15h33 : **Modification du DCE : TRAVXKIR21CP : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon**

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

08/07/21 à 15h30 : **Avis rectificatif**

TRAVXKIR21CP : Travaux de reconstruction du pont en amont du Lac Kir situé sur la commune de Plombière les Dijon

Avis rectificatif : Attention !

La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE, avis...) le cas échéant.

[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

08/07/21 à 15h24 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Les plans au format DWG vous sont transmis dans le DCE modifié.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°5

Bonjour
pouvez vous nous transmettre les plans au format dwg
merci par avance

08/07/21 à 15h22 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint un fichier réponse.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°4

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous une liste de question:

- Selon le CCAP paragraphe 6.1, les études d'exé sont à la charge du MOE / Selon l'article 1.4 du CCTP, les études de l'OA définitive et provisoire sont à la charge de l'entreprise. Demander à confirmer l'un ou l'autre.
- La commande du tablier provisoire est à faire par l'entreprise ou le Moa ?
- Déboisement en période de nidification selon le planning du DCE. Les démarches pour une dérogation sont à porter par la MOA. Est-ce en cours ?
- Planning : selon le CCAP/CCTP l'accès par le nouveau pont doit être opérationnel pour décembre 2021. Selon le planning prév des travaux, l'ouverture est prévue en avril 2021. A confirmer que la date objectif est bien avril 2021.
- Aux vues de notre intérêt pour cette affaire et aux différents congés d'été, nous souhaiterions avoir un report de délai de deux semaines.

Cordialement,

Fichier joint : Fichier_reponse.pdf
08/07/21 à 15h20 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Les plans au format DWG vous sont transmis dans le DCE modifié.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°3

Bonjour, pouvez vous nous transmettre les plans au format DWG.
Merci

08/07/21 à 15h19 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

La date limite de remise des offres est repoussée au 05/08/2021 à 12h 00.

Service commande publique

Liste des questions

Question n°2

Après analyse du DCE nous vous sollicitons pour une demande de report de remise des offres (>15 j).

L'absence de l'étude de sol mentionnée au DCE ainsi que l'étude de la variante motivent notre demande.

Pour que la variante imposée soit pertinente et financièrement intéressante cela nécessite du temps d'étude supplémentaire

Nous vous remercions de votre compréhension

08/07/21 à 15h17 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

La date limite de remise des offres est reportée au 05/08/2021 à 12 h 00.

Liste des questions

Question n°1

Après analyse du DCE nous vous sollicitons pour une demande de report de remise des offres (>15 j).

L'absence de l'étude de sol mentionnée au DCE ainsi que l'étude de la variante imposée motivent notre demande.

Pour que la variante soit pertinente et financièrement intéressante cela nécessite du temps d'étude supplémentaire

Nous vous remercions de votre compréhension